



Le Monastère, le 21 octobre 2020

Mesdames, Messieurs  
Les Président(e)s de Clubs

**Objet :**

Assemblée Générale Elective et Financière des Clubs du District Aveyron Football

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Elective et Financière des Clubs du District Aveyron Football qui aura lieu le

**VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 à 19H00**

**Salle Socioculturelle et Sportive « Athyrium »**

**Bd des Capucines - 12850 ONET LE CHATEAU**

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'Ordre du Jour,
- Une attestation de Pouvoir (à remplir en cas d'absence\*),
- La liste des candidats,

\*En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- Par un licencié de votre Club,
- Par un licencié d'un autre Club qui représentera lui-même son propre Club lors de l'Assemblée Générale.

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de Pouvoir ci-jointe et de la retourner au District Aveyron Football, tamponnée et signée, si possible, avant la date de l'Assemblée Générale.

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- Le bénéficiaire d'un Pouvoir devra, en outre, être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

**RAPPEL IMPORTANT :**

Dans le contexte sanitaire actuel, nous rappelons l'obligation des mesures suivantes

- Port du masque obligatoire durant toute la durée de l'Assemblée Générale
- Distanciation physique

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de votre présence ou, à défaut, de votre représentation lors de cette Assemblée Générale.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,  
  
Arnaud DELPAL

District Aveyron Football – Complexe Sportif de La Roque – 12850 ONET LE CHATEAU

Contact : 05.65.77.32.00 - Mail: [secretariat@aveyron.fff.fr](mailto:secretariat@aveyron.fff.fr) – [www.aveyron.fff.fr](http://www.aveyron.fff.fr)

réseaux sociaux: [districtaveyronfoot@orange.fr](mailto:districtaveyronfoot@orange.fr) - facebook (@districtaveyronfoot) – Twitter (@aveyronfoot) – Instagram (districtaveyron) – Snapchat (districtaveyr12)

Identifiant SIRET: 780 144 598 00056 - Association déclarée 1968



**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET FINANCIERE  
DU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL**

**VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 à 19H30  
Salle Socioculturelle et Sportive « Athyrium »  
Bd des Capucines - 12850 ONET LE CHATEAU**

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Vérification des pouvoirs et émargements des représentants des clubs, effectués par la Commission de surveillance des opérations électorales.
- 2- Mot d'accueil par le Président du District Aveyron Football, Arnaud DELPAL.
- 3- Allocution du Président du club d'Onet le Château Football, Eric LUBAN.
- 4- Allocution du Maire de la ville d'Onet le Château, Jean-Philippe KEROSLIAN.

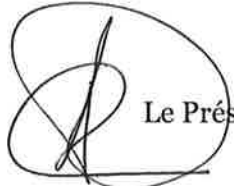
**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE**

- 5- Vérification du Quorum
- 6- Approbation du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale du 22 Novembre 2019 au Privilège à Onet le Château
- 7- Présentation du Bilan et Compte de Résultats 2019-2020 par le Trésorier, Christian CUSSAC.
- 8- Rapport de la Commissaire aux Comptes
- 9- Vote du Bilan et Compte de Résultat et affectation du résultat
- 10- Présentation du Budget Prévisionnel 2020/2021 par le Trésorier

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

**Sous la Présidence de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales**

- 11- Intervention et modalités de vote par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales
- 12- Présentation des candidats tête de liste.
- 13- Vote Electronique
- 14- Proclamation des résultats du scrutin
- 15- Allocution du Président élu
- 16- Election de la Délégation des représentants des « Clubs de District » aux Assemblées Générales de la Ligue de Football Occitanie.
- 17- Vote Electronique
- 18- Proclamation des résultats.
- 19- Intervention des personnalités

  
Le Président,  
Arnaud DELPAL



**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET FINANCIERE**  
**DU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL**  
**VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 à 19H30**  
**Salle Socioculturelle et Sportive « Athyrium »**  
**Bd des Capucines - 12850 ONET LE CHATEAU**

*Formulaire à remplir et à renvoyer au District, si possible, avant la date de l'Assemblée Générale.*

ABSENCE

Je, Soussigné, Madame / Monsieur .....

Président(e) du Club de .....

Serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale Elective et Financière du District Aveyron Football.

POUVOIR

1\* - En mon absence, je donne Pouvoir à l'un de mes licenciés,  
Madame / Monsieur .....

Afin de pouvoir représenter mon Club lors de l'Assemblée Générale Elective et Financière du District Aveyron Football et de participer à l'élection du Comité de Direction du District Aveyron Football et à l'élection de la Délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

\*\*\*\*\*

2\* - En mon absence, je donne Pouvoir à  
Madame / Monsieur .....

Licencié(e) du Club de ..... et représentant ce Club,  
afin de pouvoir représenter mon Club lors de l'Assemblée Générale Elective et Financière du District Aveyron Football et de participer à l'élection du Comité de Direction du District Aveyron Football et à l'élection de la Délégation de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue.

Fait à ....., le .....

Nom et Signature  
du Président qui donne le Pouvoir

Cachet du Club  
du Président qui donne le Pouvoir

\*compléter le paragraphe correspondant



## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET FINANCIERE** **DU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL**

**VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 à 19H30**  
**Salle Socioculturelle et Sportive « Athyrium »**  
**Bd des Capucines - 12850 ONET LE CHATEAU**

### **RAPPELS**

Les modalités de représentation des Clubs sont prévues aux Articles 12.2 et 12.3 des Statuts du District Aveyron Football.

Le représentant d'un Club de District peut représenter au maximum 5 Clubs, y compris le sien, à condition de disposer d'un Pouvoir en bonne et due forme (voir document joint) signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Les licences n'étant plus imprimées, il est rappelé aux représentants des Clubs qu'une pièce d'identité sera demandée (CNI, passeport ou permis de conduire) lors de l'émargement ainsi que le numéro de sa licence et du Club.

En tout état de cause, l'identité des représentants de Clubs sera vérifiée lors de l'émargement.

Si le Club n'est pas représenté par son propre Président ou co-Président, le document devra obligatoirement être complété, signé par le Président et revêtu du cachet du Club.

En cas d'absence, vous avez la possibilité de vous faire représenter par une personne licenciée de votre Club ou bien par un licencié d'un autre club représentant lui-même son club.

Dans les 2 cas ci-dessus, merci de compléter le Pouvoir ci-joint et de nous retourner le document signé et tamponné si possible avant la date de l'Assemblée Générale.

Le vote s'effectuera de façon électronique. Aussi, il sera remis à chaque représentant de Club un boîtier au moment de l'émargement.

Le Président de la Commission  
de Surveillance des Opérations Electorales,